

La dette étudiante au Canada :

L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement

Introduction

En raison de la baisse du financement fédéral pour l'enseignement postsecondaire au cours des 25 dernières années, les gouvernements provinciaux et les établissements d'enseignement postsecondaire ont été forcés à hausser les frais de scolarité de façon marquée sur le dos des étudiantes et étudiants et de leurs familles pour compenser le manque à gagner. Entre 1990 et 2010, les frais de scolarité moyens ont quadruplé, passant de 1 271 \$ à 5 139 \$. Il en résulte des niveaux sans précédent d'endettement étudiant.

Les prêts consentis par le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) augmentent de près de 1 million de dollars par jour – soit près de 350 millions de dollars par année. À la fin de septembre 2010, le niveau d'endettement étudiant dépassait 15 milliards de dollars, soit plus de la dette contractée par certaines provinces. Ce montant de 15 milliards n'inclut pas la dette étudiante provinciale de 5 à 8 milliards de dollars, ni les prêts personnels sur cartes de crédit et marges de crédit ou les prêts familiaux.

Le Canada atteint le plafond de l'endettement étudiant

Le 20 août 2010, la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFE) a été modifiée par décret afin d'artificiallement augmenter le plafond de l'endettement autorisé par la Loi. Le décret modifie la définition des prêts en cours pour y exclure quelque 1,7 milliard de dollars en dettes étudiantes qui ont été consenties par des établissements financiers privés, mais dont les risques sont partagés avec le gouvernement fédéral. Ces dettes privées consistent à des prêts accordés avant 2000 aux termes d'une version antérieure de la Loi, selon laquelle les prêts étaient réalisés par des banques agissant au nom du gouvernement du Canada en échange d'une prime de cinq pour cent de tous les prêts en cours de remboursement.

En fait, la modification apportée à la Loi est une façon détournée d'artificiallement augmenter le niveau admissible de la dette étudiante cumulée envers le fédéral sans tenir de discussion ou de débat. Bien que la Loi continue de plafonner les prêts directs aux étudiantes et étudiants à 15 milliards de dollars, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a choisi de redéfinir les prêts en cours pour les exclure du calcul. Au lieu de corriger une situation qui tolère que des Canadiennes et Canadiens croulent sous 15 milliards de dollars de dettes étudiantes, cette modification permet au PCPE de continuer d'accorder des prêts en faisant fi du problème encore plus grave de la montée en flèche des coûts et des sommes insuffisantes consenties en aide financière à l'enseignement postsecondaire.

D'un océan à l'autre

Depuis plus d'une décennie, ce sont les étudiantes et étudiants des Maritimes qui affichent le niveau d'endettement moyen le plus élevé. Selon la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), le niveau d'endettement étudiant moyen a monté en flèche entre 1999 et 2004, passant de 21 177 \$ à plus de 28 000 \$. Il s'agit d'une hausse de plus de 33 pour cent en l'espace de seulement cinq ans.

Ailleurs au pays, les pressions exercées par les étudiantes et étudiants et leurs familles ont fait en sorte que l'endettement étudiant n'a pas atteint les niveaux astronomiques enregistrés dans les Maritimes. En 2005, une mobilisation étudiante massive au Québec a forcé le gouvernement libéral dirigé par Jean Charest à annuler des compressions de 103 millions de dollars qui touchaient un programme de bourses mis en place pour les étudiantes et étudiants les plus démunis. Le Québec affiche le niveau d'endettement étudiant moyen le plus faible au Canada, soit un peu plus de 13 000 \$.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les étudiantes et étudiants ont réussi à faire pression sur des gouvernements successifs pour obtenir des gels et des réductions des frais de scolarité depuis 1999. Plus récemment, en 2007, le gouvernement provincial a créé un programme de bourses immédiates accordées en fonction du besoin. En conséquence, l'endettement étudiant à Terre-Neuve-et-Labrador a baissé de façon généralisée. Dans le cas des diplômés du programme d'une durée d'un an offert par le College of the North Atlantic, le niveau d'endettement étudiant a baissé de cinq pour cent en l'espace d'une seule année. Depuis que le programme de bourses a été mis en place, le gouvernement a aussi éliminé les intérêts sur les prêts étudiants, pour ainsi laisser souffler un peu les étudiantes et étudiants s'étant endettés avant la création du nouveau programme de bourses.

CHRONOMÈTRE NATIONAL DE L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT

15 000 000 000 \$

Impact des frais de scolarité et des dettes d'études

Moult chercheuses et chercheurs ont trouvé que les « difficultés financières » constituent l'obstacle le plus

souvent mentionné par les personnes n'ayant jamais poursuivi des études postsecondaires. Comme il est démontré ci-dessous, les difficultés financières peuvent avoir diverses conséquences.

Aversion à la dette

L'aversion pour l'endettement est une évaluation personnelle selon laquelle le sacrifice que représentent l'accumulation de dettes et le remboursement de celles-ci ne justifie pas les risques associés au coût de poursuivre des études postsecondaires. Dans le cadre d'un examen détaillé des obstacles financiers à la poursuite d'études postsecondaires au Canada, Malatest and Associates ont trouvé que l'aversion pour l'endettement était élevée parmi les personnes n'ayant jamais fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans le cas d'une personne sur quatre, ce sont des difficultés financières qui l'empêchaient de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires.

Des études plus approfondies sur l'aversion pour l'endettement ont été menées au Royaume-Uni. Il a été déterminé que les étudiantes et étudiants de collectivités marginalisées et de milieux à faible revenu, de même que les chefs de familles monoparentales, sont plus susceptibles d'avoir des sentiments négatifs à l'égard des dettes d'études (Universités du Royaume-Uni; Callender et Jackson, 2004). Les deux tiers des étudiantes et étudiants qui décident de ne pas s'inscrire à l'université déclarent que la perspective de l'endettement a influé sur leur décision (Davies et coll.). Il existe également un lien entre l'aversion pour l'endettement et la décision quant à l'endroit où poursuivre ses études. Dans le cadre d'une étude britannique, une vaste majorité des étudiantes et étudiants qui ont choisi de vivre chez leurs parents pendant leurs études ont expliqué leur choix par

leur désir de minimiser leur endettement étudiant (Davies et coll.).

Après des décennies d'études postsecondaires entièrement subventionnées pour les familles à faible revenu et à revenu moyen, le Royaume-Uni a instauré des frais de scolarité en 1997. Les résultats sombres pour l'aversion à la dette après l'instauration des frais de scolarité en Grande-Bretagne a poussé un groupe de réflexion à recommander au gouvernement de réduire le prix de l'enseignement supérieur parce qu'il faisait obstacle aux admissions aux programmes d'enseignement supérieur (Universités du Royaume-Uni).

Persévérance et santé mentale

Une appréhension à s'endetter peut aussi avoir un impact très considérable sur la probabilité de terminer ses études. Alors que nombre d'étudiantes et étudiants travaillent à temps partiel ou à temps plein pour moins dépendre des prêts étudiants, il peut alors leur être plus difficile de porter l'attention nécessaire à leur études. D'autres décident simplement d'abandonner leurs études pour cesser de s'endetter dès qu'une offre d'emploi décente leur est présentée.

Les études menées au Canada suggèrent que le niveau d'endettement a un impact direct sur le niveau de réussite d'études postsecondaires. Une étude a trouvé que lorsque le niveau d'endettement étudiant augmentait de moins de 1 000 \$ à 10 000 \$ par année, les taux d'achèvement des programmes parmi les étudiantes et étudiants n'ayant que des prêts (aucune bourse) dégringolaient de 59 pour cent à 8 pour cent (McElroy, 2005). Des conclusions similaires ont été tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada : 36 pour cent des étudiantes et étudiants ayant abandonné leurs études en cours de route l'ont fait pour des raisons financières.

Étudier à temps plein est associé à moult pressions et responsabilités différentes. La pression de voir sa dette étudiante augmenter tout en conciliant études et emploi ajoute au fardeau. Des études britanniques sur l'endettement étudiant et la santé mentale ont conclu que les étudiantes et étudiants ayant des soucis financiers élevés affichaient des niveaux plus élevés de tension, d'anxiété et d'insomnie (Cooke et coll.). Même les étudiantes et étudiants peu endettés rapportaient des perceptions moins positives de leurs réalisations. Les chercheuses et chercheurs ont conclu que l'endettement, même à des niveaux faibles, peut avoir des conséquences néfastes sur l'expérience universitaire des étudiantes et étudiants (Cooke et coll.).

Choix de carrière

Chaque année, des dizaines de milliers d'étudiantes et étudiants obtiennent leur diplôme après s'être très lourdement endettés pour terminer leurs études. Au Canada, le remboursement des prêts étudiants commence presque immédiatement après la fin des études, et les diplômées et diplômés sont donc forcés de choisir un emploi en fonction de celui qui leur permettra de rembourser leurs prêts étudiants le plus rapidement possible. Les engagements sous forme d'emprunts diminuent la capacité des diplômées et diplômés récents de fonder une famille, de poursuivre une carrière dans la fonction publique, d'investir dans une maison, une voiture ou d'autres biens, de se lancer dans des expériences de bénévolat reliées à leur carrière ou d'accepter un emploi moins payant dans leur domaine d'études afin de « mettre le pied dans la porte ».

Des études menées auprès d'étudiantes et étudiants inscrits à des programmes dont les frais de scolarité ne sont pas règlementés ont démontré que l'endettement étudiant a une incidence sur le cheminement de carrière des jeunes diplômées et diplômés. Des études menées auprès d'étudiantes et étudiants en médecine par le Journal de l'Association médicale canadienne et auprès d'étudiantes et étudiants en droit par l'Association du Barreau de l'Ontario ont trouvé que les étudiantes et étudiants s'attendent à se lancer à la recherche d'un emploi plus payant dans un domaine ou une région qui ne représente pas nécessairement leur premier choix. Les dettes d'études semblent pousser de jeunes médecins dévoués à se détourner de la médecine familiale et de jeunes avocates et avocats à se détourner du service public et du travail bénévole. Ces décisions ont des répercussions sur l'accessibilité des soins de santé et des services juridiques pour l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Insolvabilité et faillite

La faillite devrait être le dernier recours des personnes honnêtes vivant des circonstances malheureuses. Pourtant, depuis 1998, les étudiantes

et étudiants qui doivent emprunter de l'argent pour payer leurs études postsecondaires font l'objet d'une loi leur interdisant de faire faillite pour leur dette d'études pendant de nombreuses années après l'obtention du diplôme. En effet, des étudiantes et étudiants endettés ont été criminalisés et font face à des pénalités comparables à des personnes accusées de fraude.

L'interdiction de faire faillite pour un prêt d'études cible une population qui est déjà vulnérable. Comparativement aux autres débiteurs en faillite, les personnes qui ont fait faillite pour un prêt d'études avant le début de l'interdiction en 1998 avaient plus souvent tendance : à être des femmes; à gagner un salaire moyen moins élevé (14 000 \$ par an); à occuper un emploi peu spécialisé; à avoir été bénéficiaire d'aide au revenu (Schwartz, The Dark Side of Student Loans: Debt Burden, Default, and Bankruptcy).

Une étude récente portant sur les Canadiennes et Canadiens ainsi que sur les prêts à haut risque a permis d'établir que les prêts d'études sont une source importante de préoccupation pour les Canadiennes et Canadiens endettés : « Ce qui est encore plus troublant, la dette engagée pour les études avait avant tout pour but de fournir un avenir plus brillant grâce à des études supérieures, mais il semble qu'elle contribue surtout aux problèmes financiers auxquels font face les jeunes adultes... » (Uribe, Not Ready for Prime Time). Les auteurs soutiennent que les versements élevés de la dette étudiante et les gains stagnants au Canada obligent de nombreux foyers à dépendre ultérieurement de prêts à intérêt élevé et à haut risque.

Conclusion

Les frais de scolarité et d'autres facteurs financiers favorisent une aversion à la dette qui empêche bon nombre d'étudiantes et d'étudiants (et leurs parents) d'accorder la priorité à l'éducation postsecondaire. L'endettement est la cause des taux inférieurs d'achèvement des études universitaires et collégiales, sans oublier le stress financier qu'assument de façon disproportionnée les personnes issues de milieux défavorisés. Après l'obtention du diplôme, la dette d'études compromet le choix de carrière, ce qui à son tour exerce une influence sur l'accès aux soins de santé et à l'aide juridique.

Bien que le Programme canadien de prêts aux étudiants soit en place depuis 1964 et que des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants empruntent chaque année pour financer l'éducation postsecondaire publique, la dette étudiante n'est ni inévitable ni nécessaire. Le retrait des investissements dans l'éducation postsecondaire publique par les gouvernements provinciaux et fédéral a entraîné des hausses de frais de scolarité considérables. Les étudiantes et étudiants et leur famille en ont assumé le fardeau en s'endettant de plus en plus.

Le gouvernement du Canada a largement la capacité de réduire les frais de scolarité et la dette étudiante. Par exemple, si le gouvernement transformait les plus de 2 milliards de dollars qu'il consacre annuellement à des crédits d'impôt et des régimes d'épargne reliés aux études vers des bourses étudiantes immédiates, il aurait les moyens nécessaires pour faire de chaque dollar actuellement accordé en prêt par le Programme canadien de prêts aux étudiants pourrait être offert une bourse non remboursable.

Notes en fin de texte:

1. Malatest, R.A. and Associates Ltd. « The Class of 2003 : High school follow-up survey », Fondation des bourses d'études du millénaire, 2007.
2. Callender, Claire. « Attitudes to Debt : School leavers' and further education students' attitudes to debt and their impact on participation in higher education », Universities UK, 2003; Callender, Claire et Jon Jackson. « Fear of Debt and Higher Education Participation », London South Bank University, novembre 2004.
3. Davies, Peter et coll. « Knowing Where to Study? Fees, bursaries, and fair access », Institute for Educational Policy Research and Institute for Access Studies, Staffordshire University, G.-B., février 2008.
4. Ibid.
5. Callender, Claire. « Attitudes to Debt: School leavers' and further education students' attitudes to debt and their impact on participation in higher education », Universities UK, 2003.
6. McElroy, Lori. « Student Aid and University Persistence : Does debt matter? », Fondation des bourses d'études du millénaire, 2005.
7. Cooke, Richard et coll. « Student Debt and its Relation to Student Mental Health », extrait de Journal of Further and Higher Education, vol. 28, no 1, février 2004.
8. Ibid.
9. Kwong, Jeff C. et coll. « Early Effects of Rising Tuition Fees on the Medical Student Population », Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 166, no 8, avril 2002.
10. Ontario Bar Association. « Money, Jobs, and Fear : Tuition report from the OBA student division », Young Lawyers' Division Newsletter, vol. 10, no 2, janvier 2003.
11. Schwartz, Saul. « The Dark Side of Student Loans : Debt Burden, Default, and Bankruptcy », Osgoode Hall Law Journal, vol. 37, nos 1 et 2, 1999.
12. Uribe, Esteban. « Not Ready for Prime Time : Canadians in the sub-prime and high-interest lend-